



www.sapscq.com

info@sapscq.com



Communiqué pour affichage

Montréal, le 16 juin 2015

À : TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC

DE : MICHEL DÉSOURDIE, VICE-PRÉSIDENT NATIONAL

OBJET : QUESTIONNAIRE SUR LE RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

Bonjour,

Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) ont décidé de consulter leurs membres sur le contenu du contrat d'assurance collective en assurance maladie, et ce, avant le renouvellement du 1^{er} janvier 2016. Nous croyons que le moment est tout à fait indiqué pour donner aux membres la possibilité d'exprimer leur point de vue sur le contenu du contrat d'assurance collective.

Dans ce contexte, une vaste consultation est entreprise auprès des membres du SFPQ, du SAPSCQ et auprès des membres d'autres groupes rattachés à ce contrat afin que chaque adhérent puisse faire valoir ses préférences sur les garanties de notre régime collectif. Vous pouvez répondre au questionnaire en cliquant sur le lien disponible en page principale du site web du SAPSCQ ou directement sur le site web du SFPQ. Le questionnaire est accessible du 12 juin au 15 juillet 2015. Pour ceux qui n'ont pas un accès Internet, il vous sera possible d'obtenir un formulaire papier auprès du SAPSCQ en nous contactant au 514 328-7774 ou 1 800 361-3559.

Nous voulons connaître vos besoins concernant le régime d'assurance maladie. Les résultats de cette consultation seront étudiés par le comité des assurances.

PRIÈRE DE RÉPONDRE AVANT LE 15 JUILLET 2015

Voici une occasion de donner votre point de vue!

Votre collaboration est essentielle.

Michel Désourdie
Vice-président SAPSCQ-CSN

MD/jz